

BIOCOOP EVREUX - Coopérative Nymphéa
Coopérative de consommation constituée sous forme de
Société Anonyme à Conseil d'Administration et capital variable
Siège social : 1097 route de Paris
27930 LE VIEIL EVREUX
R.C.S EVREUX 395 179 203



Rapport d'activité au 31/12/2021



EVREUX



LOUVIERS



ST MARCEL



MAI 2022

Table des matières

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE DES 25 mai et 11 juin 2022	3
RAPPORT D'ACTIVITÉS SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021.....	3
SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ	3
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA BIO ET DU RÉSEAU BIOCOOP	3
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA COOPÉRATIVE NYMPHÉA	5
GOVERNANCE & VIE COOPÉRATIVE	6
QUALITE-HYGIENE-SECURITE-ENVIRONNEMENT (QHSE)	7
VIE DES MAGASINS	8
MAGASIN D'ÉVREUX.....	8
MAGASIN DE LOUVIERS	10
MAGASIN DE ST MARCEL	12
SIEGE SOCIAL	13
Chantier Intelligence collective/Gouvernance partagée (ICGP)	14
Délégation du personnel - CSE	14
Relations avec la coopérative (le« réseau ») Biocoop.....	14
Relations avec les fournisseurs locaux	16
Relations avec les institutions locales.....	17
Projet « Biovrac pour tous » avec Epireuil : après Val-de-Reuil, Louviers !.....	17
L'Agglo Seine-Eure (CASE), Territoire de Commerce Equitable TDCE	18
ACTIVITÉS PARTENARIALES DE LA COOPÉRATIVE	18
Mécénat avec Terre de Liens Normandie.....	18
Autres activités	19
ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	21
ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT	22
ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR	22
EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS.....	22
Remises sociétaires 5%.....	24
ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE	24
RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES :.....	25
PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL	25
INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES DETTES FOURNISSEURS AU 31/12/2021	25
PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS	26
APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RÉSULTAT.....	26
RAPPEL DES RISTOURNES DISTRIBUÉES	26
DÉPENSES NON-DÉDUCTIBLES FISCALEMENT	27
INFORMATIONS CONCERNANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	27
CONTRÔLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	27
FILIALES ET PARTICIPATIONS	27
ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	28
TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES	29

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE DES 25 mai et 11 juin 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Chers sociétaires, Mesdames, Messieurs,

Nous avons organisé cette assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société Anonyme Coopérative au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et également pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement notifiées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA BIO ET DU RÉSEAU BIOCOOP

L'année 2020 *extraordinaire* (au sens propre du terme) en raison de la pandémie mondiale de COVID-19 (surtout du 1^{er} confinement) a vu la coopérative Nymphéa renouer avec un « petit » bénéfice de 1340€.

L'année 2021, inédite, a été marquée à la fois par la Covid-19 qui a continué à impacter nos organisations quotidiennes de travail, et surtout par un changement profond des habitudes des consommateurs. Pour la première fois, nous avons constaté des chiffres en baisse avec une réduction importante des achats de produits bios (pour quasiment toutes les catégories de produits), tous circuits confondus : GMS/GD, distribution spécialisée, AMAP, marché de plein vent.

Il faut néanmoins dans un premier temps prendre le bon repère. Évidemment, le bon repère ne peut pas être l'année 2020, exceptionnelle à tous les égards. Il faut donc se baser sur 2019, l'année « étalon avant-crise ». Et déjà, nous constatons que nous sommes plus dans une « normalisation » de la croissance, que dans une situation de recul.

Biocoop (le « réseau ») a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 1,6 Md€ en recul de -1% quand le Bio en GMS recule de -3%. Une première dans l'histoire de notre coopérative spécialiste de la bio avec 43,6% de part de marché. Par rapport à 2019, la croissance reste toutefois élevée, de l'ordre de +15 %.

De la même manière, le bilan d'activité de la coopérative Nymphéa s'en est trouvée affecté avec un chiffre d'affaires en baisse de -7% à 8.4 M€ et un résultat net comptable de -120 k€ au 31/12/21. Par rapport à 2019, la croissance est de +3% environ.

Les facteurs d'explication sont à la fois externes et internes à la filière Bio. Et les explications sont nombreuses et complexes : psychologiques, économiques, climatiques et organisationnelles :

- La « peur », persistante en 2021 pour de nombreux consommateurs, de se rendre en magasin au contact potentiel des différents variants du virus (le port persistant du masque encore aujourd'hui en atteste)
- Le marché bio avec une offre pléthorique semant la confusion et l'illusion
- Des conversions « opportunistes » en agriculture bio (lait, céréales notamment) qui sont venues déstabiliser les équilibres fragiles du marché bio spécialisé
- Des rendements agricoles déjà affectés par le dérèglement climatique (gels)

- Des communications massives et des « attaques » sur le label Bio avec des « pseudo-labels » qui voudraient se faire passer pour équivalent à la Bio : la fameuse HVE, haute valeur environnementale, qui permet l'utilisation de pesticides chimiques de synthèse et un contrôle de l'exploitation (pas des produits finis) tous les ... 3 ans, le ZRP, zéro résidu de pesticides ... Tous ces éléments produisent une perte de repères et de confiance des consommateurs.
- La percée de la commande en ligne qui a évolué en 2 ans de pandémie peu ou prou autant que ces 10 dernières années !
- Des arbitrages financiers des ménages en défaveur des produits bio malgré des enquêtes d'opinion qui attestent de l'envie de consommer ces produits
- Des budgets loisirs qui ont pris le pas sur l'alimentation, et c'est compréhensible, suite à la pandémie qui a provoqué une « envie d'ailleurs »
- Une baisse des manifestations, des rassemblements et autres repas organisés dans la sphère privée et donc moins d'achats de qualité
- Des magasins bio spécialisés qui vivaient depuis des années une croissance très importante et qui doivent s'adapter plus ou moins facilement à ce retournement brutal de conjoncture ;

Et bien d'autres raisons encore

Nos combats restent nombreux et nous devons poursuivre notre mobilisation afin de défendre nos valeurs et notre modèle, d'autant que notre histoire et notre projet nous engagent ! Biocoop doit donc continuer d'amplifier son projet sociétal autour de **3 objectifs structurants** :

Des solutions concrètes pour :

1. ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE
2. DEVELOPPER L'ECONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE
3. UNE ALIMENTATION BIO EXIGEANTE

Au 31 décembre 2021, le réseau Biocoop compte 767 magasins engagés dans un dialogue permanent avec les paysans français, les transformateurs et les consommateurs.

La bio selon Biocoop n'a toujours pas d'équivalent en Europe :

- ✚ Elle va plus loin que le label bio grâce à un cahier des charges exigeant et évolutif
- ✚ Elle privilégie les produits de saison et locaux, d'origine France
- ✚ Elle rémunère ses partenaires à un prix juste

✚ Elle s'attache à limiter le gaspillage alimentaire et les emballages superflus

✚ Elle innove pour réduire l'ultra-transformation des produits.

Bref, elle est **responsable**, au service de consommateurs en quête de qualité, de sens, de cohérence et d'authenticité.

Biocoop est également à l'origine du **label Bio Equitable en France**, dont le cahier des charges interdit notamment la production sous serre chauffée, le travail détaché et introduit la notion d'aléa

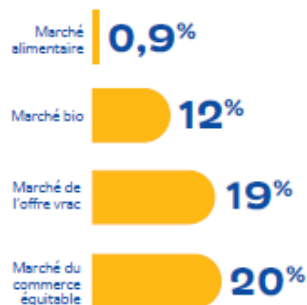
climatique au niveau de la production !



Grâce à vos actes d'achats, vous consommateurs, l'impact de Biocoop reste majeur :

NOTRE IMPACT SUR LA CONSOMMATION RESPONSABLE EST RÉEL

DONNÉES 2020



2 LOGOS QUI FONT UNE VRAIE DIFFÉRENCE

La mention « Avec nos Paysan.ne.s Associé.e.s » désormais inscrite sur les produits MDB (Marque de Biocoop) atteste que les matières premières sont issues des 20 groupements de producteurs sociétaires de la Coopérative, soit 3 200 fermes bio. Le label Bio Équitable en France rassemble 4 000 producteurs, une vingtaine de transformateurs, la Scop Éthiquable et Biocoop autour de la défense d'une agriculture d'origine France, équitable et 100 % bio. Par cette démarche, Biocoop a contribué à faire émerger un nouveau référentiel. Fin 2020, les premiers produits Biocoop Bio Équitable en France sont arrivés en rayon. En juillet 2021, 180 produits MDB afficheront ce label ; 360 à terme.

Ce rapport d'activités vous explique comment **votre coopérative de consommateurs Nymphéa** s'inscrit pleinement dans ce projet moderne, résilient et soutenable.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA COOPÉRATIVE NYMPHÉA

La **pandémie de COVID-19** a continué d'affecter en 2021 les activités dans les 3 magasins et les comptes de la coopérative : port du masque, arrêt des dégustations et animations, mesures d'hygiène renforcées, arrêts de travail multiples et enfin, des baisses marquées de fréquentation des magasins, associées à une baisse du panier moyen, indicateur-clé du comportement d'achat.

La situation économique de la filière Bio a conduit la coopérative Nymphéa à construire en 2021 des plans d'actions défensifs et offensifs pour faire face à la baisse de chiffres d'affaires et de fréquentation des 3 magasins.

Avec l'appui du contrôle de gestion de la SA Biocoop et du Responsable Performance Magasin, toutes les dépenses ont été passées en revue par la DG et des économies ont pu être réalisées sur les montants des loyers et de nombreuses charges : publicité, recul des échéances de prêts bancaires, le tout en accord avec le conseil d'administration. Plusieurs départs de salariés magasin n'ont pas été remplacés.

Les travaux envisagés à Louviers ont été mis en « stand-by ». Le budget « vie coopérative » a été gelé dont l'accompagnement du CA sur le projet ICGP et les jetons de présence pour 2021 et 2022. D'autres décisions ont été prises en particulier pour sécuriser les paiements de nos fournisseurs locaux. Un travail significatif a également été entrepris pour clarifier les seuils de rentabilité des magasins (et de la coopérative).

Nymphéa affiche ainsi un CA, chiffre d'affaires, à **8 406 720 €** en recul de **-7.1%** comparé à 2020 et un résultat net comptable de - 119 992 €.

Ce résultat est à comparer avec le chiffre d'affaires de l'année 2019 (exercice « normal ») et laisse apparaître une progression du CA d'environ +3%. Mais les marges de manœuvre financières sont faibles.

Élément notable de la valeur produite sur son territoire, la coopérative Nymphéa en 2021, a consacré **824 000 €** soit environ **10%** de son chiffre d'affaires aux **achats locaux** (moins de 150 kilomètres routiers des magasins) et aux « petits producteurs » des TPE (Toutes Petites Entreprises) de moins de 3 salariés.

Ces fournisseurs sont au nombre de **90** à fin mai 2022 ! Produire de la valeur sur notre territoire est notre priorité !


L'effectif coopérative passe de 42 à 41 personnes en 2021. Il devrait continuer à baisser en 2022 compte tenu des départs qui sont d'ores et déjà planifiés.

La coopérative Biocoop Nymphéa, entreprise de **l'Économie Sociale et Solidaire** - ESS, démontre que l'entrepreneuriat social permet de repenser le modèle économique et sociétal dans son ensemble avec des responsabilités en matière sociale, de partage de la richesse, de gouvernance démocratique, de transparence ; avec l'humain toujours au centre, au profit du développement de l'agriculture biologique dans un esprit d'équité et de coopération.

Toujours sous la houlette de Pierre DIDIER, le Conseil d'administration continue de bâtir l'avenir de votre coopérative en phase avec l'actualité et la situation des filières bio, dans le respect des valeurs et pratiques historiques de Biocoop !

La coopérative Nymphéa compte **13 235** sociétaires au **07/06/22**.



-  **BIO & LOCAL**
-  **ORIGINE FRANCE**
-  **RESPECTUEUX DE**
L'ENVIRONNEMENT
-  **RESPECTUEUX DE LA SANTE**
-  **RESPECTUEUX DES HUMAINS**
-  **DE SAISON**
-  **AU PRIX JUSTE**

GOVERNANCE & VIE COOPÉRATIVE

L'élément notable de la vie politique de la coopérative fut le **report de l'Assemblée Générale** en septembre 2021 en raison de la pandémie et après accord président du tribunal du greffe. Après une AG en visio en 2020, le CA a souhaité ce report pour pouvoir se retrouver !

En 2021, le conseil d'administration s'est réuni à 10 reprises et 17 réunions coopératives (« bureau » du CA) se sont tenues en visioconférence jusqu'en septembre puis en mixte présentiel/visioconférence pour décider, planifier, organiser, évaluer et réfléchir à la vie de la coopérative et des magasins. Une activité dense !!

Et parmi nos réflexions, comment mieux faire comprendre et partager le fonctionnement de Nymphéa et matérialiser la fonction politique au cœur des magasins, le rôle du CA auprès des directions et équipes magasins ? C'est par ces questions centrales que l'année 2021 a démarré. Une réunion du CA et des réunions coopératives ont permis la présence de directeurs de magasins pour enrichir les échanges sur les nombreux projets en cours. Il reste encore du travail pour susciter encore plus d'intelligence collective !

Un groupe de travail sur le « sociétariat actif » a été proposé en novembre avec une méthode claire qui a permis d'identifier des sociétaires ayant envie de s'investir dans la coopérative.

A noter, la SA coopérative Nymphéa est présente depuis 2021 sur le réseau professionnel LinkedIn pour mettre en avant ses activités et ses actualités, faciliter la mise en relation avec des

acteurs du territoire et avoir une image dynamique et professionnelle, utile en matière de recrutement :



Les questions du bien-être de tous et de qualité de vie au travail continuent de s'inscrire dans notre démarche de progrès, de respect des valeurs coopératives, de partage de la valeur, d'entraide mutuelle, de participation collective et de juste rémunération du travail.

Outre l'obligation légale d'assurer et de protéger la santé mentale et physique des salariés, chaque magasin prend en compte le bien-être et la QVT, qualité de vie au travail, des employés de la coopérative.

Cette politique se traduit en actes concrets par les mesures suivantes :

- Prise en charge de la prévoyance santé à 70% par la coopérative depuis le 01/01/22 (50% précédemment)
- Equilibre vie privée / vie professionnelle : magasins fermés dimanche et jours fériés
- Remise de 20% en caisse sur les achats dans les 3 magasins
- Accord d'intéressement à l'échelle coopérative
- Prime mensuelle liée à l'activité et au présentisme de chaque magasin
- Prime « vélo » (forfait mobilité durable)
- Prise en charge à Evreux de 100% de l'abonnement mensuel au système VELOO de location de Vélos à Assistance Electrique mis en place par l'Agglomération EPN. Et les salariés s'y mettent ; doucement mais sûrement
- Remboursement à 50% des titres de transport en commun
- Pause de 10 minutes bien avant la pause obligatoire dès 6 h de travail consécutif
- Café, thé, chocolat, jus de fruits bio à disposition des salariés gratuitement

Malheureusement, la situation économique de la coopérative nous a conduit à supprimer sur site les séances d'ostéopathie. Temporairement ?

QUALITE-HYGIENE-SECURITE-ENVIRONNEMENT (QHSE)

Le système QHSE continue de se mettre en place avec toujours les mêmes objectifs :

- Assurer un haut niveau de services aux sociétaires et clients
- Assurer la maîtrise et la continuité des activités par une sécurité globale renforcée
- Faire monter les salariés (nouveaux ou non) en compétences
- Instaurer une culture commune compatible avec la croissance des effectifs
- Garantir la transparence auprès des Autorités
- Développer une culture de la prévention
- Mener une politique en terme de Responsabilité Sociale soutenable.

Chaque salarié.e entrant dans la coopérative reçoit une formation d'1h30 dédiée à ces thématiques QHSE (réglementation, hygiène sanitaire, documentation, procédures.....), en plus des formations obligatoires « métiers ».

Afin de garantir la sécurité physique de tous, le port des chaussures de sécurité est devenu obligatoire début 2022 pour 100% de l'effectif coopérative. La période d'adaptation est dorénavant terminée.

Autre investissement stratégique : un **système d'extinction automatique** en cas d'incendie pour les baies Informatiques a été installé de manière à garantir la continuité de l'exploitation des 3 points de vente et en particulier l'utilisation des caisses enregistreuses et la sauvegarde de toutes les données.

Les vêtements de travail fournis à tous les employés de Nymphéa sont issus de **l'Atelier des Mouettes Vertes**. Situé à Laval en Mayenne, c'est un atelier français de confection textile écoresponsable. Depuis sa création en 2005, il a pris des engagements forts et obtenu plusieurs labels (GOTS, GRS et WFTO) qui garantissent les engagements suivants :

- ⇒ Respect des Hommes et des conditions d'emploi

- ⇒ Traçabilité de l'ensemble de la chaîne de valeur depuis le cultivateur jusqu'au consommateur final
- ⇒ Utilisation de fibres issues de l'agriculture bio ou du recyclage

COVID-19 : hygiène & sécurité

- La COVID-19 a continué à rythmer nos activités durant toute l'année 2021 dans le respect des mesures « barrière » :



- Nettoyage renforcé des surfaces en contact avec les mains de la clientèle et/ou les salariés : caddies, paniers, silos vrac ; poignées portes, toutes les 2h max. ou plus fréquemment en fonction du flux de clientèle
- Nettoyage renforcé du tapis caisse (tous les deux clients), des TPE (terminaux de paiement) à chaque passage
- Arrêt de l'utilisation des contenants personnels aux rayons fromagerie/traiteur
- Arrêt de toutes les dégustations et communication sur les dégustations « sauvages » (rayons vrac et fruits & légumes notamment)
- Réaménagement des espaces balances
- Maintien des protections des hôtes/hôtesse de caisse
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée magasin
- Port du masque obligatoire dans tous les locaux depuis le 1^{er} septembre 2020

VIE DES MAGASINS

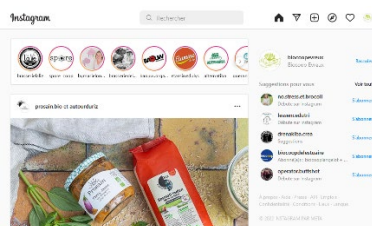
A noter, après presque 2 ans d'absence, le retour tant attendu des animations/dégustations avec également présents nos producteurs locaux dans les 3 magasins ! Il était temps ! Et on vous prépare d'autres surprises 😊

MAGASIN D'ÉVREUX



Les animations culinaires de Céline (mises en place fin 2019) devraient faire leur retour très prochainement, courant 2^e semestre 2022.

A noter, vous pouvez dorénavant retrouver Biocoop Evreux sur Instagram !



Nouveautés en rayon, et encore du local !

- « **Couine cochon** », bières et produits du Perche (Orne) anti-gaspi qui donnent une seconde vie aux fruits et autres matières inutilisées
- « **Je suis piquante** », (produits à base d'ortie : tisanes, gomasio...)
- « **Ramen tes drêches** », fabrication artisanale de nouilles et de produits éco-responsables qui valorisent les drêches du brasseur (résidus de brassage des céréales).
- « **Titi Pinson** », éditeur de cartes postales et autres petits articles de fabrication française

Mouvement de personnel :

1 départ et une mutation sur Biocoop Louviers.

Contrôle réglementaire

La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) a procédé à un prélèvement sur des produits alimentaires « bébé » : aucune trace de produit interdit en Bio n'a été décelé.

Autres faits marquants de 2021 :

En septembre, la coopérative Nymphéa fut heureuse de voir le fruit du travail de Vincent, Aurore et Laurent, les fameux « 3 maraichers » accompagnés par les équipes de Nymphéa et en particulier Aurélie et Jérôme se concrétiser par l'ouverture d'un commerce local à **Conches-en-Ouche**, en COHERENCE avec la philosophie Biocoop !



Avec ses 2 journées d'ouverture par semaine (mercredi et samedi de 9h00 à 19h00), il apporte un service de proximité en milieu rural. Il contribue aussi au développement et à la notoriété de l'exploitation...et de Biocoop Nymphéa !

La vente de produits Biocoop au corner a représenté un chiffre d'affaires (CA) d'environ 8k€ en 2021 (sur 4,5 mois).

Adresse : 31, rue Sainte-Foy à Conches. Plus d'infos : www.biocoop-nymphaea.fr

Le **corner de la ferme de Grohan** a, quant à lui, généré un CA d'environ 25k€ sur l'année complète et continue de rendre accessible les produits 100% bio en milieu rural !

Solidarité alimentaire

La fourniture de denrées alimentaires Bio aux associations caritatives s'est poursuivie et accentuée en 2020, notamment en raison de la pandémie.

Le **Secours Populaire de l'Eure** et l'association « **Les Manches retroussées solidaires** » en sont les principaux bénéficiaires pour un montant valorisé total de dons supérieur à **25 000€** !

L'équipe est fière de faire preuve de solidarité avec les personnes en difficulté par l'approvisionnement de produits 100% Bio et de lutter contre le gaspillage alimentaire !

MAGASIN DE LOUVIERS



Encore et toujours les travaux

Les **travaux sur l'avenue W. Churchill** (projet BHNS de la CASE) ont continué de perturber l'accès au magasin en 2021. Dans le contexte pandémique, le magasin se serait passé de ces perturbations supplémentaires.

La Municipalité avance le fait qu'une fois terminés, ces travaux (nécessaires) seront « bénéfiques pour votre magasin ». On ne demande qu'à le croire ! En attendant, la clientèle a en partie disparu, en raison des difficultés de circulation récurrentes dans Louviers.

Dans ces conditions, le projet de rénovation du magasin de Louviers a été gelé ; en attendant des jours meilleurs.

10e anniversaire du magasin de Louviers !

Ouvert le 20 octobre 2011, nous avons fêté avec vous, sociétaires et clients, ce moment important !



Une équipe sur-vitaminée pour vous accueillir toute la semaine anniversaire !



Des ateliers aux p'tits oignons...bios évidemment !

En 2021, le magasin de Louviers La Fringale a co-organisé avec l'association **Saveurs & Savoirs** (basée à Romilly/Andelle) pour la 1ère saison, des ateliers culinaires, gratuits pour les sociétaires de Nymphéa, dans ses locaux sociaux.

Ces ateliers résultent d'une convention tripartite suite à l'accord de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la perte d'autonomie du département de l'EURE sur un appel à projets dont 1 des 3 thématiques spécifiques était « les seniors de 60 ans et plus du domicile ».

Entre août et décembre, ce sont 8 ateliers qui se sont tenus avec environ 20 personnes qui ont pu à la fois découvrir Biocoop, ses valeurs, ses produits mais aussi comment cuisiner autrement des produits bios et souvent locaux et enfin fabriquer ensemble du lien social. La satisfaction des participant.e.s a été manifeste.

En voici un petit « verbatim » :

« Avoir de nouvelles recettes qui changent de ce que je cuisine d'habitude, connaître des nouvelles personnes pour échanger sur des recettes et nouveaux produits et aussi discuter sur différents sujets, j'ai trouvé de la bienveillance de la part de toute l'équipe du biocoop, de l'animatrice et des participants ! C'était vraiment très sympa, je m'y suis sentie très bien ! »

« Nous avons apprécié la disponibilité des animatrices et la diversité des recettes et produits proposés. La formule des ateliers permet aussi la rencontre avec d'autres personnes ce qui est appréciable en ce moment. »



Biocoop s'engage pour le climat avec les Vagabonds de l'énergie !

Suite à l'appel à projets « Biocoop s'engage pour le climat-2020 » initié par le Fonds de Dotation de Biocoop SA en 2020, une subvention de 5 000€ a été attribuée au projet bâti conjointement entre Nymphéa et l'association **les Vagabonds de l'énergie** !

Depuis l'été 2020, cette association normande est sur les routes avec un outil innovant : *Hélianthe la vagabonde*, un four solaire installé sur une remorque. Avec pour seule source d'énergie le soleil, il peut atteindre 300°C et cuire ainsi de nombreux aliments !



Ces fonds ont permis de bâtir un programme éducatif dans **des écoles de Louviers** (classes du CP au CM2 - Jules Ferry, Jacques Prévert, Acacias, Hamelet et 3 classes du collège des Fougères) en partenariat avec l'Education Nationale du 15 mars au 2 avril dernier, des cookies bios ont aussi été cuisinés et cuits à *Biocoop Louviers*, sous la houlette de Clément Bresciani, cheville ouvrière de l'association sur le secteur de la CASE !

La transition énergétique de notre alimentation est possible ! Ce type de four solaire est déjà utilisé par Arnaud Crétot, ex-vagabond de l'énergie, devenu aujourd'hui boulanger et torrificateur solaire à côté de Rouen ! Et de plus en plus de mini-four solaires sont utilisés par des particuliers !

Enfin, une "**Coalition-Climat**" a été créée sur la CASE avec pour objectif de contribuer au PCAET, plan climat-air-énergie territorial : c'est le **Collectif-Climat Seine**, CCSE, auquel Nymphéa apporte sa contribution !

+ d'infos : <https://www.facebook.com/collectifclimatseineure/>

Mouvement de personnel :

- 2 départs (dont direction magasin)
- 1 recrutement (employée polyvalente)

Nouveautés en rayon : Bio ET local dès que possible !!

- ✓ Les Artistes (gourdes, cannettes....), basé à VERNEUIL/AVRE ! Du local et encore du local !
 - ✓ La petite abeille de NORMANDIE : miel normand de Pont d'Ouilly (14)
 - ✓ Akal (ex Akal food) : producteur NORMAND de spiruline écologique
 - ✓ Les Marionnettes (œufs) : situé sur l'Agglo Seine-Eure et nouvel entrant du réseau *Achetons Local en Seine-Eure!*
-
- ✓ Le cochon BIO de Marzan : viande 100% bio produite à Reboursin dans l'Indre

Contrôle réglementaire

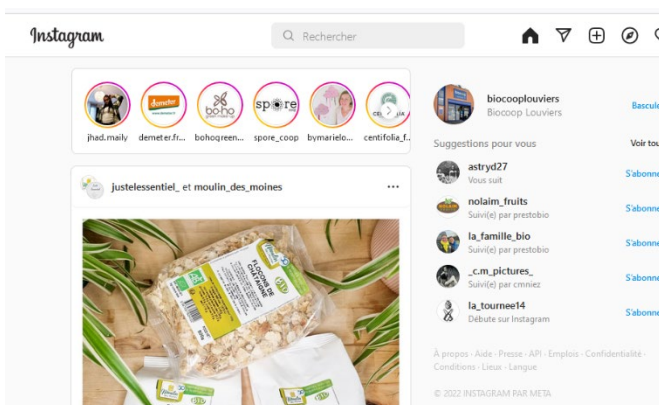
Ecocert, organisme de certification agréé par l'Etat, vérifie que Biocoop (notamment) respecte les règlements de l'Agriculture Biologique. Aucun écart n'a été relevé.

Solidarité alimentaire

La fourniture de denrées alimentaires Bio au bénéfice à Epireuil et à l'antenne lovérienne du Secours Populaire s'est poursuivie : la solidarité avec les personnes en difficulté par l'approvisionnement en produits 100% Bio et la lutte contre le gaspillage alimentaire sont dans l'ADN de Biocoop.

Communication

Une des rares actions lancées par la coopérative a été de faire installer un nouveau panneau directionnel signalant la présence du magasin (le 2^{ème} depuis son ouverture en 2011) rue Saint Jean à Louviers, où le passage est très important et où se trouve l'entrée de l'hôpital.



A noter, vous pouvez dorénavant retrouver Biocoop Louviers sur Instagram !

MAGASIN DE ST MARCEL

Malgré la pandémie, l'équipe continue sur sa dynamique positive et fait preuve de créativité pour vous faire apprécier ce magasin qui est le vôtre !



Nouveautés en rayon : 6 fournisseurs locaux !

- ✚ RAMEN TES DRECHES (cf. magasin Evreux)
- ✚ JARDIN IDA : Producteur de Framboises
- ✚ LES MINIS DE L'ARBALETE : Producteur de savons et cosmétiques à base de lait d'ânesse
- ✚ CHANVRIA : Producteur de cosmétiques à base de Chanvre
- ✚ FERME DERLY : Producteur de Fruits et légumes (Vexin)
- ✚ GAEC DE LA COMTE : Producteur De Légumes

Ressources Humaines

L'effectif global du magasin de Saint Marcel est de 10 personnes :

- 1 directrice de magasin, assisté d'une adjointe
- 3 responsables de rayons
- 3 adjoints responsables de rayons
- 3 employés polyvalents

Mouvement de personnel :

Un emploi pour une étudiante durant a été ouvert durant l'été 2021 : solidarité impérative envers cette population très impactée par la COVID-19 !

Contrôle réglementaire

En septembre, Ecocert, organisme de certification agréé par l'Etat, vérifie que Biocoop (notamment) respecte les règlements de l'Agriculture Biologique. Aucun écart n'a été relevé.

Solidarité alimentaire

La fourniture de denrées alimentaires Bio au bénéfice de 2 associations : Solidarité-Partage, bien connue au magasin et plus récemment le Secours Populaire a représenté sur une partie de l'année 2021 un montant valorisé total de dons d'environ **2700 €**.

SIEGE SOCIAL

Le siège social de la coopérative Biocoop Nymphéa se situe au 1^{er} étage, au-dessus du magasin Biocoop Evreux, 1097 route de Paris, au Vieil-Evreux (en location). Le 1^{er} étage du bâtiment héberge également 2 autres sociétés.

Des négociations avec le propriétaire ont lieu en 2022 pour réduire les coûts de structure. Des modifications de la surface louée au 1^{er} étage pour le personnel sont également à l'étude.

Ressources Humaines

La gestion de la coopérative est assurée par un effectif de 4 personnes :

- 1 Directrice Générale, qui cumule les fonctions de Directrice Administrative, RH Et Financière

- 1 Directeur des Communications & Vie Coopérative qui cumule les fonctions de Responsable QHSE et depuis mars 2020 celle de « référent COVID-19 »
- 1 comptable
- 1 secrétaire - aide comptable

Chantier Intelligence collective/Gouvernance partagée (ICGP)

La pandémie de la COVID-19 a malheureusement stoppé la dynamique initiée en 2019. Les nombreux groupes de travail (GT) ont néanmoins produit du collectif et atteint certains des objectifs fixés ! D'autres actions sont toujours en cours, sous des formes différentes. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

E-COMMERCE

Le contexte particulier de la pandémie et le changement de comportement des consommateurs/trices lors du 1^{er} confinement nous ont amené à nous interroger. Ces questionnements ont donné naissance à un **groupe de travail** sur le « **E-Commerce** » dès le mois de mai 2020.

Une bonne quinzaine de réunions (essentiellement en visioconférence), un soutien vigoureux de la cellule e-commerce de Biocoop, un travail de pédagogie important au niveau des équipes magasins et beaucoup de bonne volonté et d'énergie nous ont permis de grimper la montagne !

Le 1^{er} mars 2022, ce nouveau service ouvrait enfin au public **simultanément** dans les 3 magasins avec des **frais de préparations de commande offerts** par la coopérative.

Malgré le retard dû notamment aux aléas de la pandémie et aux améliorations nécessaires à co-construire, ce service commence aujourd'hui peu à peu à rencontrer sa clientèle.

La coopération très active avec les services de la coopérative Biocoop SA et sa cellule e-commerce permettent de continuer à améliorer la plateforme de commande. Plus d'infos : www.bio.coop

Délégation du personnel - CSE

En 2021, 6 réunions du CSE se sont tenues, en visio et/ou en présentiel. Ces réunions sont constructives et contribuent à mettre en perspective et prendre en compte et réguler des problématiques qui ont parfois du mal à émerger.

Relations avec la coopérative (le« réseau ») Biocoop

Le réseau Biocoop est entré en 2020 dans une **réforme profonde** de sa gouvernance devenue nécessaire en raison de l'augmentation du nombre de sociétaires et la complexité croissante de notre organisation coopérative.

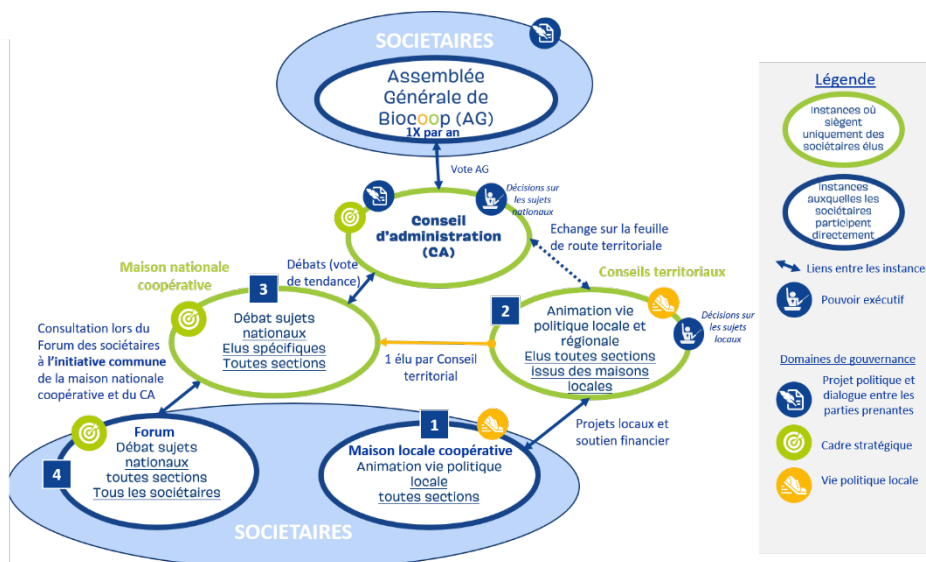
Nymphéa s'est investi pour participer, avec ses moyens, à ces réflexions.

Par ailleurs, un certain nombre de projets initiés et pilotés par les services de la coopérative, porté par un nombre trop réduit de sociétaires n'ont pas fait consensus et ont pu donner lieu à des incompréhensions profondes tant dans la méthode de conduite de projet que dans l'évaluation des projets concurrents (projet SIM notamment). Ce type de projets a finalement été rejeté par l'AG des sociétaires en juin 2021.

Beaucoup de changements ont eu lieu tant au niveau des instances politiques que du nombre d'élus :

Principaux changements

- 1** Maison locale coopérative multi-sections, maximum 30 sociétaires toutes origines, une maison locale pour 15 magasins
- 2** Conseil territorial avec pouvoir de décision locale (et moyens financiers), composé d'une assemblée plus restreinte (1 représentant par maison locale coopérative, plus administrateurs) et animé par des CVPR
- 3** Maison nationale coopérative en dialogue avec le CA, composée d'élus représentatifs du réseau, avec une part de tirage au sort et un représentant de chaque conseil territorial
- 4** Forum permettant aux sociétaires de s'exprimer avec consultation à l'initiative commune de la maison nationale coopérative et du CA



S Harvey, administratrice Nymphéa, siège également en tant que représentante des consommateurs/trices au **Comité stratégie Coopération ESS**.

L'économie sociale et solidaire reste le fil rouge pour toutes les instances politiques de la coopérative !

Enfin, en 2021, Nymphéa a déposé un recours auprès de Biocoop SA concernant l'ouverture potentielle d'un magasin Biocoop au Neubourg. S'en est suivie l'organisation d'une réunion régionale sur la stratégie de développement de Biocoop dans l'Eure. Ce projet a pour l'instant été mis en veille.

Réunion territoriale du 17/06/21

Cette réunion, provoquée par Nymphéa et organisée dans les locaux de la CCI de l'Eure situés à proximité du magasin, a été l'opportunité de :

- Travailler collectivement sur la stratégie de développement régional de la coopérative à l'échelle du territoire des 2 départements 76/27
- Obtenir des éclaircissements sur le fonctionnement des COMAD, les critères de prise de décisions et les relations entre les découpages régionaux CNE, Centre Nord-Est et GO, Grand-Ouest de Biocoop.

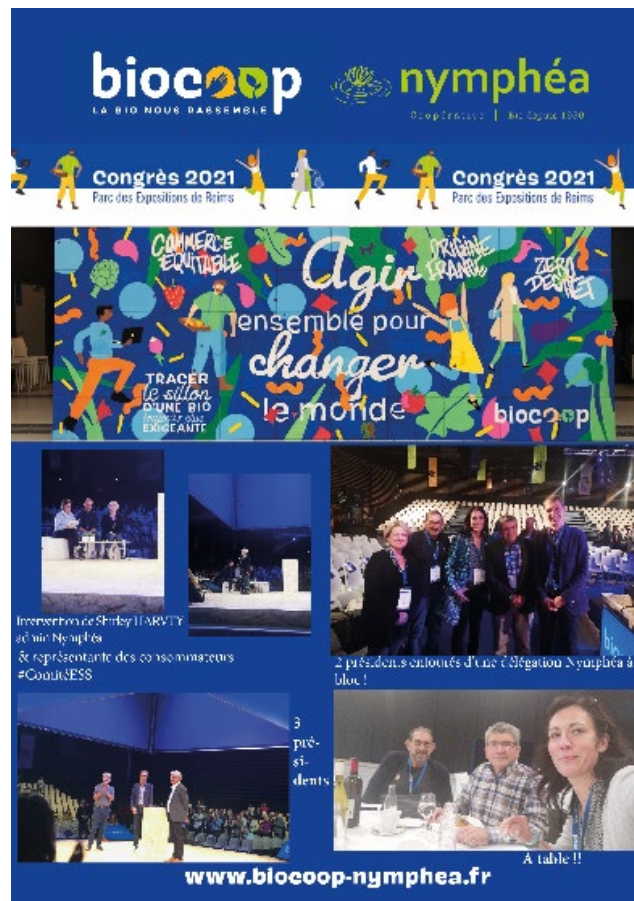
La quinzaine de participant.e.s (sociétaires-magasins du 76/27, élu.e.s, salariés de Biocoop SA et représentants de Nymphéa) a salué le bon esprit et les clarifications apportées. A renouveler et à étendre à l'échelle nationale avec une dimension de résolution des conflits à diffuser.

Congrès de REIMS du 29/09/2021

Une délégation Nymphéa composée de 4 personnes a participé à ce temps fort de la vie politique de Biocoop : Pierre Didier, président, JM Martin, vice-président, Shirley Harvey et Fabienne Echard, administratrices Nymphéa !

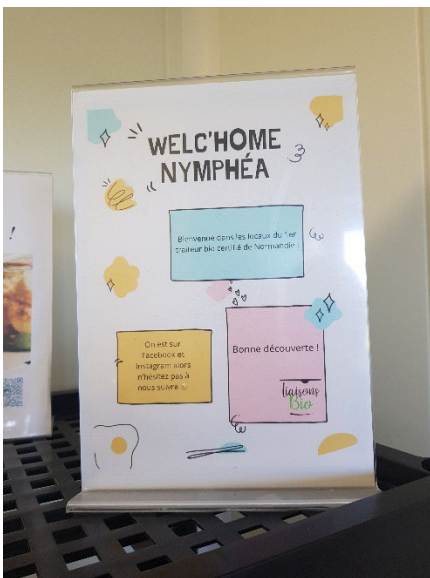
Après 2020 et une AG en distanciel un peu morose, cet évènement a permis de recréer du lien et aussi du liant entre toutes les parties de la coopérative !

Et pas mal de présidents sur les photos 😊 : Claude Gruffat, Philippe Jouin & Pierrick de Ronne



Relations avec les fournisseurs locaux

Contribuer à **développer et promouvoir l'agriculture biologique ET locale** : Biocoop Nymphéa reste à l'écoute de ses fournisseurs locaux et essaye, aussi souvent que possible et malgré les contraintes, d'aller les visiter sur leurs fermes et dans leurs locaux. 2021 n'a pas dérogé à cette règle !



1^{er} juin : Liaisons Bio au pôle des Hauts Prés : quel accueil Angélique !!



22 juillet : Les Jardins IDA, avec Laure aux manettes ! Et des framboises délicieuses 😊

Biocer, coopérative céréalière euroise et « paysan associé » présente le samedi 27/02/21 à Evreux !

La **section agricole** de Biocoop réunit 20 groupements 100 % bio. Tous respectent un cahier des charges exigeant et sont parties prenantes de la coopérative, de son fonctionnement et de sa stratégie. L'objectif est que le consommateur ait conscience, en achetant ces produits, qu'il encourage ce processus vertueux de défense de l'agriculture biologique paysanne française.



Relations avec les institutions locales

Projet « Biovrac pour tous » avec Epireuil : après Val-de-Reuil, Louviers !

Les personnes en situation de précarité et bénéficiaires de l'aide alimentaire, sont nombreuses à subir des pathologies liées à une mauvaise alimentation : obésité, hypertension, diabète. Et l'aide alimentaire constitue très souvent l'unique source d'approvisionnement pour certains produits.

Quelles solutions apporte Biocoop via le projet « **BIOVRAC pour tous** », porté par le **Fonds de Dotation Biocoop**, décidément très actif ?

1. Favoriser l'accès des produits bio aux personnes en situation de précarité, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.
2. Informer, sensibiliser, former.

Conformément aux engagements pris, ce projet porté par la coopérative Nymphéa en partenariat avec **Epireuil, l'épicerie sociale de Val De Reuil**, a vu le jour en janvier 2020 ; c'est une grande fierté pour toutes les équipes concernées ! Trois-quarts des bénéficiaires ont ainsi pu accéder à une alimentation 100% bio fournie par Biocoop Louviers-La Fringale : céréales, légumineuses, biscuits.... dans une double démarche de réduction du gaspillage alimentaire et de la production de déchets.

Un second projet « BioVrac pour tous » à l'antenne d'Epireuil a été ouvert à Louviers en 2021. C'est un vrai succès pour des bénéficiaires qui apprécient notamment le vrac 100% bio de Biocoop ! Malgré la pandémie, l'équipe de l'épicerie fait un travail épatant.



L'Agglo Seine-Eure (CASE), Territoire de Commerce Equitable TDCE

En décembre, Nymphéa répondait favorablement à l'invitation de l'Agglo Seine-Eure pour participer à une réunion du comité de relance du projet « Territoire de Commerce Equitable ».

C'est un label d'exemplarité pour les territoires qui s'engagent en faveur du commerce équitable et de la consommation responsable. Evidemment, Biocoop ne pouvait pas ne pas en être !!

A l'agenda, 5 objectifs :

- ☒ Mettre en place un comité de pilotage multi-acteurs lieu d'échange pour bâtir le plan d'action de la campagne
- ☒ Voter une délibération et acheter des produits issus du commerce équitable
- ☒ Promouvoir des actions de sensibilisation et d'éducation et communiquer sur les réalisations
- ☒ Contribuer à développer l'offre de produits équitables et soutenir les filières de production
- ☒ Inviter les principales entreprises et organisations du territoire à s'approvisionner en produits du commerce équitable

La coopérative Nymphéa a apporté sa contribution pour promouvoir son utilité économique et sociale en matière de consommation responsable.

Ces ambitions louables devront passer par des actes de la part des élu.es.

Un grand merci aux technicien.ne.s pour leur invitation !

ACTIVITÉS PARTENARIALES DE LA COOPÉRATIVE

En 2021, la coopérative, ses 3 magasins et leurs équipes, ont été partie prenante d'initiatives locales témoignant de son ancrage territorial auprès de partenaires de l'ESS (entreprises, associations culturelles, sportives) en phase avec nos valeurs.

La liste suivante n'est pas exhaustive mais constitue un reflet des nombreux projets soutenus avec pour fil rouge la (bio-)diversité, la solidarité, l'accessibilité : Nymphéa militant !

Mécénat avec Terre de Liens Normandie

Ce partenariat, initié en 2020, consiste à verser à Terre de Liens la somme de 1000€/an et par magasin soit 3000€ pour Nymphéa.

Empêchée par la pandémie, une 1ère initiative conjointe a permis d'organiser la visite de la ferme maraîchère bio des Jardins de Chloé près de St André de l'Eure, le 24 juillet 2021.

Un vrai succès avec une vingtaine de participants qui ont découvert ou redécouvert la réalité quotidienne d'Aurélie et Paulin !



"Produire et consommer localement" fut un des thèmes abordés au moment où 90 000 camions circulent chaque jour en France dont les trois quarts approvisionnent en alimentation les principaux bassins de population : émissions massives de gaz à effet de serre responsables du dérèglement climatique, qualité de l'air dégradé, dépendance géostratégique Bref, avoir accès au foncier, produire bio et local pour remplir son assiette semblent être des vrais défis des années à venir !

Autres activités

janvier - juin : soutien de la galerie « Espace Nav'Arts » située en QPV, quartiers prioritaires de la ville, à Navarre à Evreux.

Objectif : rendre l'art (peinture, photo, BD, graf, sculpture, arts plastiques....) accessible au plus grand nombre. L'accessibilité, ça nous parle dans la Bio !

Ce sont en tout 7 expos qui ont pu être organisées avec notamment le soutien de la coop dont une sur nos impacts écologiques !



10 décembre :

Campagne « 10 jours pour signer ».

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, le vendredi 10 décembre, vous avez pu retrouver le groupe local d'Amnesty International pour célébrer le combat pour les droits humains.

Comment et Où ? A Biocoop Evreux !

#lajusticenousrassemble

[#COLLECTE BIO SOLIDAIRE]

🛒 #CollecteBioSolidaire - saison #2 les 4 et 5 juin derniers dans le réseau Biocoop au profit d'associations locales ou d'épicerie sociale et solidaires 🤝

Une 2e marathon de 48h très fructueux dans la coopérative Nymphéa avec la participation des 3 magasins d'Evreux, Louviers et St Marcel 😊 ! Avec l'aide de sociétaires-bénévoles de Nymphéa

Une fois les produits collectés, les magasins Biocoop reversent un don financier à leur partenaire correspondant au montant de la marge réalisée sur les produits #bio collectés.

- ➔ A **Biocoop Evreux**, le **#SecoursPopulaire-27** se verra remettre un don d'un montant de 300€ et a pu collecter 167 kilos de produits grâce à vous 😊
- ➔ A **Biocoop Louviers**, pour l'épicerie sociale et solidaire, ce sont 237 kilos de produits et 325€ qui rempliront le bas de laine d'**#Epireuil**
- ➔ A **Biocoop St Marcel**, **#SolidaritéPartage**, l'association qui vient en aide aux migrants et aux plus démunis, recevra un don de 600 € et a collecté 331 kilos de marchandises.

Soit un total de **735kgs** de marchandises pour un don de marge de **1225€** pour Nymphéa !

Tout ça grâce à votre générosité et bienveillance aux autres ! Alors pour tout ça, un ENOORME MERCI ainsi qu'à :

- ⇒ tou.te.s les bénévoles des structures qui ont été présents pendant la collecte
- ⇒ au **Fond de Dotation Biocoop** à l'origine de ce projet innovant ; en effet, Biocoop est le **premier** distributeur à **rétrocéder** aux structures partenaires la **marge** réalisée sur les produits collectés par la clientèle !
- ⇒ A la radio BPM et à la presse locale pour son soutien : Le Démocrate et Eure-Infos/la Dépêche !
- ⇒ Aux équipes magasins pour leur dévouement !

Vivement que tout le monde s'aligne sur cette pratique 100% solidaire !



Novembre : nouvelle édition, la 3^e, du Festival **ALIMENTERRE** pour une alimentation durable et solidaire avec 10 partenaires sur l'Agglo Seine-Eure autour de 4 projections-débats sur Louviers-Pont de l'Arche-Val de Reuil et Gaillon pour la 1^{ère} fois !
RDV en 2022 pour des solutions pour un monde meilleur !



La coopérative a également apporté son soutien au tout nouveau festival « **Les Z'Arts à la mare** » de **Normanville**.

La 1^{ère} édition prévue en septembre 2020 a été décalée et s'est finalement tenue le 26 septembre 2021 : un véritable succès grâce à une équipe de bénévoles survoltés 😊 RDV en 2022 !



Du 10 au 26 septembre : Ce fut la Fête des Possibles à St Marcel !

Cet évènement prend peu à peu sa place et rend visible des initiatives citoyennes qui construisent une société plus durable, plus humaine et plus solidaire.

Alors, vous aussi, rencontrez les acteurs/trices du changement, découvrez leurs actions et rejoignez-les !

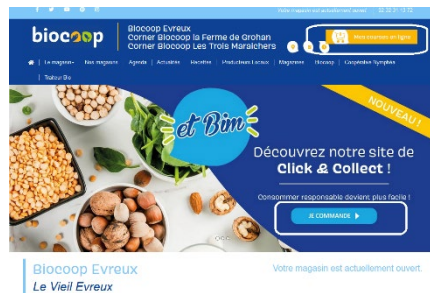
Super-engagée, l'équipe magasin a concocté un programme aux p'tits oignons (bio évidemment !) qui a plu, aux petits et aux grands !



Alimentation saine, solidarité-ici et là-bas-, partage, entraide, éducation à la transition écologique et informations aux consommateurs continuent de constituer les fils conducteurs de nos interventions.

EVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

1. Lancement le 1^{er} mars 2022 du « **clique et collecte** » simultanément dans les 3 magasins de la coopérative. Ce service additionnel et gratuit prend peu à peu sa place !



2. Le 31 mai 2022, mise en place de la « **nouvelle** » **remise coopérative** avec 3 (et même 4 !) étages à la fusée :

- o **Baisse de prix moyenne** d'environ 2% pour tous, sociétaires ET clients !
- o **1€ = 1 graines et 25 graines = 5€ de crédit**
- o **0.50€ versé par la coop** à chaque 5€ de crédit reversé au sociétaire qui au total nous serviront à financer ensemble des projets autour de la transition écologique !
- o Et si ensemble, clients et sociétaires, devenez ou redevenez plus actifs en magasins, des **opérations additionnelles** seront organisées pour + de graines dans vos paniers !!

3. En partenariat avec **Terre de Liens Normandie***, deux visites, ouvertes à tous, ont été organisées : à la ferme de Pierrelaye et au Manoir du Val et sa cidrerie ! Environ 25 personnes ont pu échanger avec nos fournisseurs locaux et découvrir la réalité de la production en filière bio ! Sous une météo superbe 😊

**TDL est une association qui a pour finalité de préserver les terres agricoles et de faciliter la transmission entre agriculteurs par l'acquisition de terres disponibles mises à disposition à la location de nouveaux agriculteurs en Agriculture Biologique.*

4. Depuis le 2^e trimestre 2022, Nymphéa est également à la tête de la **Maison Locale Coopérative-Normandie** qui regroupe les sociétaires des 2 départements de l'ex-Haute Normandie. Pas mal de travail collectif à prévoir !

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La coopérative est particulièrement attentive à la situation économique des 3 magasins.

Notre volonté première est de maintenir l'emploi. Comme décrit précédemment, Nymphéa a, depuis plusieurs mois, pris des mesures défensives et offensives et poursuit ce travail.

Il reste beaucoup à faire pour garantir la pérennité des activités mais le CA et la DG sont extrêmement mobilisés et agissent tout en informant les équipes coopératives au plus près.

Des changements d'organisation sont en cours pour améliorer l'efficacité des magasins.

Nos 3 magasins doivent continuer d'améliorer leurs performances sur l'accueil, le conseil, la commercialité. Un accompagnement est en cours sur le magasin d'Evreux. Et ils doivent maintenir l'excellent niveau sur l'hygiène, le social, la gestion et, bien entendu, la différenciation par les valeurs.

Après le « **Clique et Collecte** » mis en place dans les 3 magasins, nous avons commencé à étudier la possibilité d'un système de **livraison** en sous-traitance. Toutes les informations vous seront transmises en temps utile.

Le travail de recherche de **fournisseurs locaux** se poursuit malgré un contexte local peu favorable au développement de LA Bio : 90 fournisseurs locaux travaillent au quotidien avec la coopérative : une vraie gageure !

Enfin, et pour rester collé sur nos valeurs, nous avons mis à l'étude la **consigne et le réemploi**. Mais c'est encore un peu tôt pour en parler.

EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

2020 : année hors norme !

En 2021, on constate un recul de -7.1% du chiffre d'affaires, même s'il reste supérieur à celui de 2019. Le taux de marge est stable.

ELEMENTS ESSENTIELS DE L'EXPLOITATION SUR QUATRE EXERCICES

EN EUROS	31-12-2018	30-06-2019	31-12-2019	30-06-2020	31-12-2020	30-06-2021	31-12-2021	Ecart
CHIFFRE D'AFFAIRES	7 072 787	4 063 113	8 188 684	4 773 788	9 050 637	4 531 815	8 406 720	-7,1%
MARGE (sous-traitance déduite)	2 019 516	1 154 324	2 339 676	1 398 743	2 647 948	1 322 033	2 428 310	-8,3%
VALEUR AJOUTEE	1 335 337	701 232	1 537 264	1 003 021	1 842 318	928 066	1 655 383	-10,1%
CHARGES	2 704 067	1 589 746	3 160 632	1 650 046	3 350 200	1 711 747	3 262 997	-2,6%
.....Impôts et taxes	48 725	26 547	61 207	37 803	76 917	31 447	59 492	-22,7%
.....Frais de personnel	1 248 153	715 650	1 418 532	748 837	1 517 261	780 089	1 486 148	-2,1%
d° transferts de charges déduits	1 240 984	714 594	1 417 071	741 691	1 507 073	779 393	1 472 156	
.....Dotation aux amortissements	153 551	127 516	252 354	115 576	234 765	115 352	229 961	-2,0%
.....Dotation aux provisions								N.S.
.....Autres charges	12 654	5 439	11 468	6 139	14 184	5 465	15 241	7,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	(115 750)	(171 755)	(202 919)	102 083	10 053	(3 297)	(120 316)	-1296,9%
FRAIS FINANCIERS	5 320	11 651	24 310	10 531	20 278	9 195	17 595	-13,2%
RESULTAT COURANT	(114 788)	(181 089)	(224 895)	91 747	(9 926)	(10 982)	(136 378)	1273,9%
RESULTAT DE L'EXERCICE	(110 494)	(181 650)	(249 680)	85 621	1 340	(3 341)	(119 992)	-9056,2%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	45 629	(39 909)	58 986	223 527	258 328	117 225	123 736	-52,1%
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	43 057	(54 134)	2 674	201 197	236 396	112 095	111 949	-52,6%
DIVIDENDES								N.S.

Le **chiffre d'affaires** recule de 9.051 K€ à 8.407 K€, dont toujours plus de 50% pour Evreux, soit une baisse de 644 K€ (- 7%). Celle-ci se répartit en 53% pour Evreux, 42% pour Louviers et 5% pour Saint-Marcel.

La **marge brute** se trouve ramenée de 2.648 K€ à 2.428 K€ (- 8%) tout en restant supérieure aux 2.340 K€ de 2019. Le **taux de marge global** qui était passé de 28,6% en 2018 et 2019 à 29,3% reste quasiment inchangé à 28,9%.

Les **autres achats et charges externes** ont diminué de 806 K€ à 777 K€ (-3,5%). Le poste le plus lourd reste le loyer (295.000 €), devant les charges d'entretien et maintenance (92.000 €, soit + 9.000 €), les cotisations (92.000 € soit - 17.000 €), l'énergie (stable à 54.000 €), la publicité (45.000 € soit - 6.000 €), le petit équipement et emballages (52.000 € soit - 17.000 €), et les services bancaires (39.000 €, en baisse de 8.000 €). Ces postes représentent au total 668.000 € contre 700.000 € en 2020, 698.000 € en 2019 et 568.000 € en 2018.

La **valeur ajoutée** retombe à 1.655 K€ (- 10%), avec un ratio stable de 20% du chiffre d'affaires, contre 1.842 K€ en 2020, 1.534 K€ et 18,7% du chiffre d'affaires en 2019 et 1.335 K€ et 18,9% en 2018.

Les **impôts et taxes** qui étaient passés de 61.000 € à 77.000 € en 2020, diminuent de 17.000 € (baisse de la CVAE).

Le total des **frais de personnel** (net de transferts de charges) est de 1.472 K€ (1.507 K€ en 2020, 1.417 K€ en 2019 et 1.241 K€ en 2018). Ils absorbent 17,5% du chiffre d'affaires, 61% de la marge et 89% de la valeur ajoutée, contre 16,7%, 57% et 82% en 2020. L'effectif passe de 42 à 41 personnes, le nombre d'heures payées restant stable à 67.000.

Comme pour la période 2018 à 2019, il n'y a pas d'intéressement, celui de 2020 ayant en outre été quasiment nul.

L'**excédent brut d'exploitation** a été divisé par deux, avec 124.000 € (258.000 € en 2020, 59.000 € en 2019 et 46.000 € en 2018).

Il est absorbé par une **dotation aux amortissements** stable de 230.000 € et des charges diverses de 15.000 € (redevances sur logiciels et "jetons de présence" pour l'essentiel).

La société affiche ainsi un **résultat d'exploitation** déficitaire de 120.000 €, alors qu'il était redevenu positif de 10.000 € en 2020.

Le **résultat financier** est négatif de 16.000 € du fait des intérêts d'emprunts. Le résultat courant est donc déficitaire de 136.000 €. Les pertes exceptionnelles ne sont pas significatives (1.000 €).

En l'absence d'IS mais grâce à un crédit d'impôt sur dons de 17.000 €, l'exercice 2021 redevient déficitaire avec une perte nette de 120.000 €.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

Remises sociétaires 5%

Sur les 3 magasins, le montant total de la remise sociétaires en augmentation continue depuis 2018, s'est élevé à **395 737 € en 2021**, et représente **4.40%** du chiffre d'affaires.

On assiste donc à un **découplage** entre CA (en baisse) et remise (en augmentation). Ce système devient non-pilotable et nous a interrogé sur sa pérennité.

Le tableau ci-après détaille son évolution récente :

	REMISE SOCIETAIRE TTC €					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL REMISE	201 101	221 837	282 166	330 893	388 062	395 737
CA COOP	5 136 804	6 550 084	7 072 787	8 188 684	9 050 637	8 990 559
% CA	3,91	3,39	3,99	4,04	4,29	4,40
	2 magasins		3 magasins			

Cette analyse a dû être intégrée à notre réflexion concernant la révision programmée de la remise sociétaire qui a fini par voir le jour en 2022.

Non seulement, la bonne gestion de la coopérative était en cause mais la fonction politique de la remise et du rôle du sociétaire dans sa coopérative ont également été mis en question.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Avec la perte 2021 partiellement compensée par l'augmentation du capital variable (+ 10.700 €), les **capitaux propres** (629.000 €) ont diminué de 109.000 €. Ils assurent 24% des ressources de l'entreprise (25% fin 2020). Leur poids était tombé de 80% fin 2016 à 45% fin 2017 puis en-dessous de 30% à partir de 2018, en lien avec celui, croissant, des **emprunts**.

Compte tenu de 198.000 € de remboursements effectués en 2021, le solde de ces derniers redescend à 1.047 K€ (40% des ressources). L'essentiel des crédits en cours correspond à la nouvelle implantation d'Évreux (830 K€) et à Saint-Marcel (195 K€) et ne comprend pas de PGE.

Le cumul des **fonds propres**, du solde des **emprunts** en cours et de 7.000 € dus aux fournisseurs d'immobilisations, donne un montant de **capitaux permanents** de 1.684 K€ (- 307 K€). Face à un montant similaire **d'immobilisations nettes** (1.741 K€) en baisse de 324 K€, le **fonds de roulement**, s'il est toujours légèrement négatif (-57 K€), demeure toutefois stable (+ 17 K€).

Les **dettes d'exploitation** (952 K€) diminuent de 55.000 €. Elles comprennent 686.000 € de dettes fournisseurs, 194.000 € de dettes sociales et 68.000 € de dettes fiscales (31.500 € de TVA et 34.600 € de TASCOT dont 23.500 € de 2019 et 2020).

A l'actif, les **immobilisations brutes** (2.860 K€) ont diminué en lien avec la cession de parts du Crédit coopératif pour 128.000 €.

Concernant les **immobilisations corporelles**, les acquisitions nettes de sorties s'élèvent à 18.000 €. La diminution des immobilisations nettes est due en outre à la dotation aux amortissements de l'exercice.

A l'actif, les **stocks** (448 K€) ont légèrement diminué (- 5%). Les créances clients (7.600 €) sont peu significatives. Les autres **créances** et **comptes débiteurs** ont en revanche augmenté, passant de 159.000 € à 209.000 €. Ce montant comprend 80.000 € d'avoirs fournisseurs à recevoir (BFA), 8.600 € de créances sociales et 51.700 € de créances fiscales (31.000 € d'IS et de crédit d'impôt, ainsi que 18.000 € TVA). Il s'y ajoute 13.000 € de créances diverses (trop versé capitalisation Biocoop SA et remboursement assurance) ainsi que 54.000 € de charges constatées d'avance (dont 34.000 € pour le loyer Evreux 2022).

La **trésorerie** a été ramenée à 230.000 € contre 294.000 € fin 2020 et 306.000 € fin 2019.

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES :

RESULTATS DE BIOCOOP EVREUX	2017	2018	2019	2020	2021
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES					
I- Situation financière en fin d'exercice					
Capital Social	134705	152180	178460	193580	204290
Nombre d'actions émises	8980	10145	11897	12905	13619
Nombre d'obligations convertibles en actions					
II- Résultat global des opérations					
Chiffres d'affaires hors taxe	4081378	7072787	8188684	9050637	8406720
Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	-2159	41990	2674	249522	-137354
Impôts sur les bénéfices					-17362
Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	-53181	-110494	-249680	1340	-119992
Montant des bénéfices distribués					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissement et provision	-0,24	4,24	0,22	18,3	8,07
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	-5,92	-10,89	-20,98	0,1	-8,81
Dividende versé a chaque action					
IV – Personnel					
Nombre de salariés	23	39	43	39	41
Montant de la masse salariale	642646	956304	1111417	1184148	1158890
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres, ..etc.,)	203582	291843	307115	333114	327257

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous informons que les salariés de la société détenaient, au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31.12.2021, 240 parts sociales de la société représentant **0.12 %** du capital.

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES DETTES FOURNISSEURS AU 31/12/2021

Une information sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients est requise par les dispositions du code de commerce.

Nous vous présentons les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu dans le tableau ci-après, qui a été établi conformément aux modèles fixés par l'arrêté du 20 mars 2017 :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 I.- 2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	<i>0 jour</i> <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	<i>0 jour</i> <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		X					X					
Montant total des factures concernées <i>(préciser : HT ou TTC)</i> TTC		464719,16	89308,36	19343,73	90202,26							
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>		70.0 %	13.46 %	2.92 %	13.59 %	X						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	X											
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures		4298										

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 202 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels et d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à **119 992 euros** en Report à nouveau.

RAPPEL DES RISTOURNES DISTRIBUÉES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de ristournes, au titre des trois précédents exercices.

DÉPENSES NON-DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

INFORMATIONS CONCERNANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous informons que les mandataires sociaux de la Société n'exercent pas d'autres mandats et fonctions dans d'autres sociétés et qu'aucune convention n'a été signée entre la coopérative et lesdits mandataires sociaux, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après.

A ce jour, le Conseil d'administration de la coopérative est composé de :

Pierre DIDIER, Jean-Marie MARTIN, Marie-Andrée LELIEPAULT, Shirley HARVEY, Aurélie BOUSSELAIRE, Fabienne ECHARD, Alain PIROT, Pierre TISSERANT, Stéphane DESMONTS, André ESSAHLI.

Le Conseil a poursuivi dans son choix de dissociation des fonctions de Président et de DG. Chantal TERRIÈRES, directrice générale (DG) de la coopérative Nymphéa, a été renouvelée à l'unanimité dans ses fonctions lors de la réunion du conseil d'administration du 04/06/19 organisé à la suite de l'AGO du 4 juin 2019 portant sur l'exercice 2018, et ce pour la durée restant à courir jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2022 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2021.

Le président et la DG n'exercent aucun mandat dans aucune autre société.

Chantal TERRIÈRES, directrice générale, perçoit pour cette fonction une rémunération mensuelle brute de 500€.

Aurélie BOUSSELAIRE et Stéphane DESMONTS, respectivement gérants des entreprises de maraichage en agriculture biologique nommées « les Jardins de Chloé » (27220 Saint-André-de-l'Eure) et la « Ferme de GROHAN » (27180 Le Plessis Grohan) réalisent des opérations courantes de vente de produits issus de l'AB aux magasins de la coopérative dans des conditions normales de marché.

Aucune délégation n'a été accordée par l'assemblée générale des sociétaires dans le domaine des augmentations de capital.

CONTRÔLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.

Nous vous indiquons qu'aucune convention visée à l'article L. 225-38 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé ni au cours d'exercices antérieurs.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que notre société ne détient aucune filiale ou participation.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a été renouvelé lors de l'assemblée générale de 2019.

Les mandats de Shirley Harvey, Marie-Andrée Leliépault, Stéphane Desmonts, Pierre Tisserant, André Essahli, Jean-Marie Martin, Pierre Didier, Aurélie Bousseilaire et Fabienne Echard couraient jusqu'à l'assemblée générale de 2022 (comptes 2021) et sont donc renouvelables.

Tou.te.s, sauf Mme Leliépault pour convenance personnelle, ont souhaité se représenter. Le mandat d'Alain Pirot court jusqu'à l'AG de 2024 (comptes 2023).

3 sociétaires souhaitent participer à la vie de la coopérative et ont décidé d'être candidat.e.
Il s'agit de :

- Mme Annie CHARRY
- Mme Yannick HADJIDJANIAN
- Mr Brice REGNIER

Le Conseil d'Administration.

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2022

ORDRE DU JOUR

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Accueil des sociétaires par le Président du Conseil d'administration de la Coopérative ;
- Rapport d'activité du Conseil d'administration ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Constatation du capital variable au 31 décembre 2021 ;
- Renouvellement des mandats des administrateurs ;
- Nomination de nouveaux administrateurs ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses ;
- Information sur la nouvelle remise.

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 119 992 euros en Report à nouveau.

DES RISTOURNES DISTRIBUÉES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte de ce qu'il n'a pas été procédé à une distribution de ristournes, au titre des trois précédents exercices.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées, le cas échéant.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constate que le capital variable au 31 décembre 2021 s'est élevé à 204 290€.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur de **Pierre Didier** est arrivé à expiration, décide de le renouveler dans ses fonctions d'administrateur, et ce, pour une nouvelle période de TROIS (3) années, soit jusqu'à l'assemblée à tenir en 2025 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur de **Jean-Marie Martin** est arrivé à expiration, décide de le renouveler dans ses fonctions d'administrateur, et ce, pour une nouvelle période de TROIS (3) années, soit jusqu'à l'assemblée à tenir en 2025 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

SEPTIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur de **Stéphane Desmots** est arrivé à expiration, décide de le renouveler dans ses fonctions d'administrateur, et ce, pour une nouvelle période de TROIS (3) années, soit jusqu'à l'assemblée à tenir en 2025 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

HUITIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur de **Shirley Harvey** est arrivé à expiration, décide de le renouveler dans ses fonctions d'administrateur, et ce, pour une nouvelle période de TROIS (3) années, soit jusqu'à l'assemblée à tenir en 2025 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

NEUVIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur de **Pierre Tisserant** est arrivé à expiration, décide de le renouveler dans ses fonctions d'administrateur, et ce, pour une nouvelle période de TROIS (3) années, soit jusqu'à l'assemblée à tenir en 2025 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

DIXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur de **André Essahli** est arrivé à expiration, décide de le renouveler dans ses fonctions d'administrateur, et ce, pour une nouvelle période de TROIS (3) années, soit jusqu'à l'assemblée à tenir en 2025 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

ONZIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur de **Fabienne ECHARD** est arrivé à expiration, décide de le renouveler dans ses fonctions d'administrateur, et ce, pour une nouvelle période de TROIS (3) années, soit jusqu'à l'assemblée à tenir en 2025 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

DOUZIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur d'**Aurélié BOUSSELAIRE** est arrivé à expiration, décide de le renouveler dans ses fonctions d'administrateur, et ce, pour une nouvelle période de TROIS (3) années, soit jusqu'à l'assemblée à tenir en 2025 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

TREIZIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide sur proposition du Conseil d'administration de nommer en qualité d'administratrice pour une nouvelle période de TROIS (3) années, soit jusqu'à l'assemblée à tenir en 2025 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

- **Mme Annie CHARRY**, née le 19/08/1953 à Segura (09), demeurant au 18 rue Beuselin, 27700 Les Andelys et actuellement cadre bancaire retraitée.

qui a déclaré par avance accepter lesdites fonctions si elles venaient à lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur.

QUATORZIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide sur proposition du Conseil d'administration de nommer en qualité d'administratrice pour une nouvelle période de TROIS (3) années, soit jusqu'à l'assemblée à tenir en 2025 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

- **Mme Yannick HADJIDJANIAN**, née le à 04/12/1955 à Evreux (27), demeurant 17 rue Guy de Maupassant, 27000 Evreux et actuellement artisane retraitée.

qui a déclaré par avance accepter lesdites fonctions si elles venaient à lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur.

QUINZIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide sur proposition du Conseil d'administration de nommer en qualité d'administratrice pour une nouvelle période de TROIS (3) années, soit jusqu'à l'assemblée à tenir en 2025 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

- **Mr Brice REGNIER**, né le 04/08/1992 à Falaise (14), demeurant 8 rue de l'église, 27930 Normanville et actuellement salarié du magasin Biocoop Evreux,

qui a déclaré par avance accepter lesdites fonctions si elles venaient à lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur.

SEIZIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

DIX-SEPTIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire prend acte de l'information qui lui est donnée sur la nouvelle remise faite aux sociétaires et ses conditions d'obtention.